

AVIS de MARCHÉ

2019_013 Achat d'un véhicule

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane
1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Il s'agit d'un marché de fournitures.

Le Parc amazonien de Guyane souhaite acquérir pour les besoins de déplacement de ses agents, et en particulier des agents de la délégation territoriale de l'Oyapock, un véhicule de type pick-up ou camionnette, 4x4, dont les caractéristiques sont détaillées dans les documents de la consultation.

Lieu d'exécution : **Guyane française.**

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloté au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique, au motif qu'il s'agit d'une unique fourniture.

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

34100000-8	Véhicules à moteur
------------	--------------------

6. Variantes et options

Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme aux spécifications du DCE et complète. Une option boîte de vitesse automatique est demandée. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

7. Délai

Le délai de livraison du véhicule faisant partie des critères d'attribution pour la consultation, il est fixé par le titulaire dans son acte d'engagement et ne peut pas dépasser le délai plafond indiqué ci-après.



Le délai plafond est fixé à **12 Semaine(s)** à compter de la notification du contrat.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix, de valeur technique des offres et du délai de livraison, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

12. Date limite de réception des offres

Jeudi 14 novembre 2019 à 12h00 (heure de Guyane)

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr>